

## Master 1<sup>e</sup> année Intervention et Développement Social

### parcours « Développement Social »

#### CONSIGNES pour le dossier d'admission 2018-2019

Vous souhaitez déposer votre candidature au **parcours « Développement Social »** du Master 1<sup>e</sup> année Intervention et Développement Social (IDS) pour l'année universitaire 2018 - 2019.

Pour candidater en Master 1 IDS il vous appartiendra de saisir votre candidature sur la plate forme d'admission [eCandidat](#) entre le 16 avril et le 04 juin 2018.

Vous pourrez accéder à cette plateforme sur le site [www.developpement-social.fr](http://www.developpement-social.fr) onglet "Admissions" puis à la page du diplôme dans le menu déroulant. <http://www.developpement-social.fr/admissions/master-1-ids-admission/> Vous aurez sur cette page toutes les indications complémentaires notamment les consignes pour rédiger votre projet de formation.

Une fois votre candidature saisie vous avez jusqu'au 4 juin 2018 pour envoyer à l'adresse suivante votre dossier accompagné de toutes les pièces demandées

Pierre Buisson  
Université Paul Valéry  
Route de Mende  
34 199 Montpellier Cedex 5

Dans ce dossier d'admission il vous sera demandé de rédiger un **Projet de formation**.

Ce projet de formation n'est pas une simple lettre de motivation ou un CV commenté. Il s'agit de rédiger un texte (aux normes académiques, argumentation ordonnée, cohérente, ...) qui présentera les raisons précises de votre candidature. Quels sont les éléments et les faits de votre parcours et/ou de vos expériences qui vous conduisent à déposer votre candidature à ce diplôme ? Qu'attendez-vous de cette formation ? Quelle-s question-s « sociale-s » vous intéresse ? Qu'avez-vous envie de travailler ou d'approfondir durant le master, les périodes d'expérimentation professionnelle et dans le cadre de votre mémoire ? Enfin dans quel projet personnel et/ou professionnel vous inscrivez cette candidature ? etc.

La sélection s'appuiera sur les notes obtenues durant votre Licence et vos diplômes antérieurs, sur vos expériences et sur votre projet de formation. Avec la réforme des Master, il y a désormais un numérisé clausus à 60 places pour les candidats hors convention particulière.

#### **Le Master Intervention et développement Social**

La formation de master IDS est organisée sous la forme d'une succession de sessions de cours (30 h hebdo) et de périodes professionnelles (35 h hebdo) de septembre à juin.

Ces périodes professionnelles peuvent se faire dans le cadre

- d'un stage,
- d'un contrat d'apprentissage
- d'un contrat de professionnalisation
- d'un contrat de Service civique (sous certaines conditions).
- d'une convention de formation continue pour les salariés et les demandeurs d'emploi

En d'autres termes, la promotion du Master IDS est plurielle, elle associe étudiants-es en cycle initial, apprentis-es professionnels en reprise d'études, salariés-es ou demandeurs d'emploi. Cette mixité est très favorable aux apprentissages.

Pour l'apprentissage voici le contact de notre correspondante au Centre de Formation des Apprentis-es de notre région Joséphine Arnaud <[josephine.arnaud@umontpellier.fr](mailto:josephine.arnaud@umontpellier.fr)>, responsable du service Développement de l'Apprentissage Tél : 04 99 58 52 32 - Mob : 06 71 93 34 33 - [www.ensuplr.fr](http://www.ensuplr.fr)

## **Les périodes d'expérimentation professionnelle**

Les périodes professionnelles peuvent se faire dans un organisme qui traite une "question sociale" comme le secteur associatif de l'intervention et du développement économique, social, solidaire, socioculturel, culturel, auprès des collectivités territoriales, des administrations publiques, des établissements publics, du secteur hospitalier, des mutuelles, des coopératives, des ONG, des fondations, des entreprises, ...

Il n'y a pas d'obligation à ce que le terrain professionnel soit sur Montpellier, il peut être dans votre région d'origine ou ailleurs en fonction des opportunités.

Sur le site [www.developpement-social.fr](http://www.developpement-social.fr) vous pouvez consulter l'annuaire des partenaires qui vous présentera la diversité des acteurs de l'intervention et du développement social. Cet annuaire n'est pas exhaustif mais actualisé chaque année.

**En 1<sup>e</sup> année du Master Professionnel « Intervention et Développement Social »** ces périodes d'expérimentation professionnelles mettent le-la candidat-e en situation de type professionnelle dans le cadre d'une activité qui peut porter sur une étude, une recherche, une analyse, un pré-diagnostic, la mise en place et/ou l'évaluation d' action ou d'activités, etc. (liste non limitative) que l'organisme d'accueil proposera au-à la stagiaire ou à l'apprenti-e durant son année universitaire et ou son contrat.

Cette expérimentation, sera l'occasion de recueillir, de traiter et d'analyser des données originales sur le sujet et la problématique choisie de se familiariser avec et les politiques publiques, leur mises en oeuvre et leur environnement tout ceci permettant la constitution d'un réseau favorable à l'insertion professionnelle L'étudiant-e fera appel à ces compétences et aux capacités acquises en termes méthodologiques (observation, recueil et analyse de données, etc.) et théoriques (problématisation, conceptualisation, regard distancié sur les réalités sociales, culturelles, économiques, etc.).

C'est sur la base de cette expérimentation que l'étudiant-e rédigera son mémoire sous la direction d'un-e enseignant-e-chercheur-e. Ce mémoire vous familiarisera avec une première démarche de recherche, vous permettra d'approfondir vos connaissances sur un sujet ou un domaine dans la perspective d'une spécialisation en vue de la poursuite de vos études ou de vous insérer professionnellement.

Ces périodes sur un terrain professionnel se dérouleront entre septembre et juin de l'année universitaire de référence sous une forme discontinue (successions de périodes de cours et de périodes de stage, en moyenne deux semaines de cours et deux semaines de stage par mois). Le contrat ou la convention de stage officialisera ces périodes d'expérimentation.

Dans le cadre de la préparation de votre dossier d'admission, en fonction de vos souhaits, envies, n'hésitez pas à contacter des professionnels dans votre région. Les informations que vous pourrez recueillir auprès d'eux lors de vos entretiens pourront nourrir votre projet de formation.

Il est très important d'anticiper la recherche d'un organisme d'accueil car.

- en septembre, vous serez davantage en concurrence avec les autres étudiants-es sur le marché du stage.
- en ce début d'année civile les organismes peuvent encore programmer l'accueil d'une personne. C'est plus difficile à la fin de l'année où les moyens sont en passe d'être entièrement utilisés.

Si vous vous préoccupez de cette recherche très tôt vous pourrez avoir davantage le choix.

## **Les principales compétences visées par le diplôme**

- être capable d'analyser des données globales et spécifiques ; observation et diagnostic (recueil et traitement de données) aider à l'énoncé des besoins des publics et des populations ;
- être capable d'appréhender les contextes socio-économiques et politiques locaux ;
- être capable de repérer les stratégies des différents acteurs concernés,
- être capable de sensibiliser et de mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur un programme ou un dispositif ;
- être capable de faciliter sur le terrain la mise en oeuvre des actions, par l'expression, la participation et la coordination des partenaires,
- être capable de se positionner comme « intermédiaireur » d'intérêts divergents (les mettre en dynamiques efficaces),
- être capable de constituer un réseau de personnes ressources
- être capable de construire une posture éthique professionnelle
- être sensibilisé aux méthodologies de l'expertise

- être capable de maîtriser les outils de la recherche de terrain
- être capable de produire un mémoire de recherche à partir d'un questionnaire en lien avec le terrain professionnel

Votre formation débute le 3 septembre 2018.

Contacts – renseignements – conseils  
Pierre Buisson, Ingénieur d'études, Coordonnateur  
Tel. : 04 67 14 23 69  
Télécopie : 04 67 14 24 85  
Courriel : [pierre.buisson@univ-montp3.fr](mailto:pierre.buisson@univ-montp3.fr)  
**Bureau 013A au RDC du Bât. A**